

Spécimen de Plainte

(Prière de remplir la formule de plainte à la machine à écrire ou en capitales d'imprimerie)

Partie plaignante	Claire Voyante 3, rue du Four 2500 Bienne tél. 032 / 00 00 00
Partie défenderesse	Entreprise Fredy Modérez 50, rue de la Gare 1111 Chauffot
Support de publicité	Annonce dans la Feuille d'Avis du Bas-Pays, 29 février 1995, page 5 (original joint)
Objet de la plainte	Offre d'une FAXMOBILE, version Standard, à Fr. 11'500.--
Motivation	La FAXMOBILE reproduite n'est pas une version standard, mais une version de luxe, et ne coûte pas Fr. 11'500.--, mais Fr. 16'500.--. Publicité déloyale en vertu de l'article 4 du Code international de pratiques loyales en matière de publicité.
Annexes	1 annonce en version originale, extraite de la Feuille d'Avis du Bas-Pays
Lieu, date	Signature
Bienne, le 10 mars 1995	Claire Voyante